

# Rémunérations du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération liée au résultat. La rémunération fixe pour l'année 2019 a été approuvée par l'Assemblée générale le 4 mai 2018. Le montant total pour 2019 s'élève à CHF 540'000 (cotisations sociales incluses). Le montant total des rémunérations fixes pour l'année 2020 sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale du 2 mai 2019. Le montant total proposé pour 2020 s'élève à 540'000 CHF (cotisations sociales incluses).

La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose des éléments suivants:

## a) Rémunération non liée au résultat (fixe)

Chaque membre du Conseil d'administration perçoit des honoraires de base fixes, établis à l'avance et identiques pour tous les membres, qui sont fixés réglementairement. Les honoraires du Président et du Vice-président sont fixés à un niveau plus élevé. Pour tenir compte de la responsabilité individuelle et de la charge de travail, la qualité de membre et de président d'un comité technique donne droit à une rémunération supplémentaire. La rémunération déterminée pour chaque membre est payée trimestriellement en espèces.

## b) Jetons de présence

Des jetons de présence, dont le montant est fixé dans le Règlement sur les rémunérations du Conseil d'administration, sont payés par séance ou, dans le cas de plusieurs séances, par jour de séance.

## c) Frais

Tous les membres du Conseil d'administration touchent une indemnité de frais forfaitaire. Les frais supplémentaires, par exemple pour déplacements professionnels, sont remboursés à hauteur de leur montant réel.

VISCHER AG facture chaque année 35'000 CHF pour les dépenses de secrétariat du Président du Conseil d'administration.

## d) Actions, options

MCH Group n'a pas de programme de participation par actions ou options pour le Conseil d'administration. Informations sur les actions de MCH Group SA se trouvant en possession des membres du Conseil d'administration:

[Rapport annuel / Gouvernance d'entreprise / Conseil d'administration](#)

## e) Primes d'arrivée

Aucune prime d'arrivée n'est versée aux membres du Conseil d'administration.

## f) Prêts, crédits

Comme l'année précédente, aucun prêt ou crédit n'a été accordé à des membres du Conseil d'administration dans l'année sous revue.

## g) Sûretés

Aucune sûreté (caution, garantie, etc.) n'a été accordée aux membres du Conseil d'administration dans l'année de référence.

# Rémunérations 2018

2018, en CHF	Honoraires de base	Honoraires pour fonctions supplémentaires <sup>1)</sup>	Jetons de présence et frais <sup>2)</sup>	Cotisations sociales	Montant total brut	Montant total net
Dr. Ulrich Vischer, Président <sup>6)</sup>	85 813	8 000	21 000	0	114 813	114 813
Christoph Brutschin, Vice-Président <sup>3)</sup>	36 000	3 000	18 000	0	57 000	57 000
Marco Gadola	21 000	5 000	16 000	5 863	47 863	42 000
Werner Helfenstein	21 000	0	8 000	1 323	30 323	29 000
Dr. Eva Herzog <sup>3)</sup>	21 000	0	6 000	0	27 000	27 000
Dr. Balz Hösly <sup>3) 4)</sup>	17 500	2 000	4 833	3 361	27 694	24 333
Dr. Karin Lenzlinger Diedenhofen	21 000	3 000	16 000	5 577	45 577	40 000
Dr. André Odermatt <sup>3)</sup>	21 000	0	7 000	3 861	31 861	28 000
Jean-Philippe Rochat	21 000	3 000	7 000	4 076	35 076	31 000
Carmen Walker Späh <sup>3) 5)</sup>	3 500	500	1 167	0	5 167	5 167
Thomas Weber <sup>3)</sup>	21 000	3 000	7 000	0	31 000	31 000
Andreas Widmer	21 000	0	8 000	4 004	33 004	29 000
<b>Total général</b>	<b>310 813</b>	<b>27 500</b>	<b>120 000</b>	<b>28 066</b>	<b>486 379</b>	<b>458 313</b>

1) Inclut les honoraires pour les comités GNCC et AC

2) Sans indemnité pour les dépenses de secrétariat du Président du Conseil d'administration

3) Les honoraires des membres du CA nommés par les pouvoirs publics sont versés aux organismes qu'ils ont indiqués

4) Membre du CA à partir du 01.03.2018

5) Membre du CA jusqu'au 28.02.2018

6) Vischer AG facture les honoraires pour le Président du Conseil d'administration et reverse les cotisations sociales légales

# Rémunérations 2017

2017, en CHF	Honoraires de base	Honoraires pour fonctions supplémentaires <sup>1)</sup>	Jetons de présence et frais <sup>2)</sup>	Cotisations sociales	Montant total brut	Montant total net
Dr. Ulrich Vischer, Président <sup>6)</sup>	85 028	8 000	14 000	0	107 028	107 028
Christoph Brutschin, Vice-Président <sup>3)</sup>	36 000	3 000	11 000	0	50 000	50 000
Marco Gadola	21 000	5 000	10 000	2 323	38 323	36 000
Werner Helfenstein	21 000	0	6 000	1 087	28 087	27 000
Dr. Eva Herzog <sup>3)</sup>	21 000	0	7 000	0	28 000	28 000
René C. Jäggi <sup>4)</sup>	7 000	1 000	333	284	8 617	8 333
Dr. Karin Lenzlinger Diedenhofen	21 000	3 000	10 000	2 191	36 191	34 000
Dr. André Odermatt <sup>3)</sup>	21 000	0	6 000	1 726	28 726	27 000
Jean-Philippe Rochat <sup>5)</sup>	21 000	2 000	7 000	3 940	33 940	30 000
Carmen Walker Späh <sup>3)</sup>	21 000	3 000	4 000	0	28 000	28 000
Thomas Weber <sup>3)</sup>	21 000	3 000	6 000	0	30 000	30 000
Andreas Widmer	21 000	0	6 000	1 726	28 726	27 000
<b>Total général</b>	<b>317 028</b>	<b>28 000</b>	<b>87 333</b>	<b>13 276</b>	<b>445 637</b>	<b>432 361</b>

1) Inclut les honoraires pour les comités GNCC et AC

2) Sans indemnité pour les dépenses de secrétariat du Président du Conseil d'administration

3) Les honoraires des membres du CA nommés par les pouvoirs publics sont versés aux organismes qu'ils ont indiqués

4) Membre du CA jusqu'au 26.04.2017

5) Membre du CA à partir du 26.04.2017, auparavant Assesneur

6) Vischer AG facture les honoraires pour le Président du Conseil d'administration et reverse les cotisations sociales légales